

Remplir en lettres capitales svp

Renouvellement Nouveau Membre Nouveau membre déjà licencié à la FFAA

Nom Prénom

Date et lieu de naissance le .. / .. / à

Adresse

Code Postal Ville

Profession Téléphone

Situation de handicap O N Portable

Portable(s) en cas d'accident

E-mail (obligatoire) – pour les enfants, adresse des parents :

Sexe M F N° de licence Grade (pour les licenciés seulement) :

COTISATION : Pour la saison 2021 / 2022

***ATTENTION :** Nous libérons la responsabilité des enseignants en dehors de ces horaires.

Âge	Catégorie	Cours	Enseignant	Tarif
Enfant de 4 à 6 ans	Shouni (Petit enfant)	Mardi 18h - 18h45*	Aiki'Panda	110 Euros <input type="radio"/>
Enfant de 7 à 8 ans	Hiyoko (Poussin)	Lundi 18h - 18h50*	Arnaud	110 Euros <input type="radio"/>
Enfant de 9 à 11 ans	Suekko (Benj. débutants)	Lundi 19h05 - 19h50*	Arnaud	110 Euros <input type="radio"/>
Jeune de 12 à 18 ans	Junia (Junior)	Mercredi 19h - 20h00*	Christian	125 Euros <input type="radio"/>
Adulte	Seijin (Adulte)	Lundi 20h15 - 21h15	Arnaud / Pierre	150 Euros <input type="radio"/>
		Mercredi 20h15 - 21h15	Christian	

Adulte licencié d'un autre club **60 Euros**

Réductions : Fratrie -10 % Parrainage -10 € Comité directeur -20 % Aidant -50 % **... Euros**

Sont compris dans la cotisation : la licence 30€ (20€ si né(e) avant le 01/09/2008 ou étudiant) - l'adhésion au club - l'assurance - les cours - Affiliation à la FFAA - N° 05.67061.2

si renouvellement, règlement de la seule licence

TOTAL **Euros**

Mode de paiement Chèque / Espèces

NB : de 4 à 6 ans, max. enfant par cours : 12

Pour rendre possible la pratique de l'aïkido, le certificat médical est obligatoire pour toute nouvelle inscription d'un adulte et doit impérativement être fourni. Pour tout renouvellement ou inscription d'un mineur, une attestation de santé est exigée.

IMPORTANT : L'assurance couvre votre responsabilité civile ainsi que les accidents pouvant survenir lors de la pratique de notre discipline. Toutefois, obligation nous est faite de vous informer que vous pouvez souscrire individuellement à une assurance complémentaire (auprès de votre assureur) sur la possibilité de toucher des indemnités journalières en cas d'arrêt de travail.

JE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES OPTIONS ASSURANCE (au verso)

JE DÉCLARE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DU PROTOCOLE SANITAIRE DE L'ACV (au verso)

DROIT A L'IMAGE J'autorise la diffusion des photos (prises lors de manifestations, cours,...)
 Je n'autorise pas la diffusion des photos (prises lors de manifestations, cours,...)

Le présent bulletin est à rendre pour toute inscription avec:

1. Un certificat médical ou une attestation de santé daté et signé (*)
 2. 1 photo récente pour les nouvelles inscriptions
 3. Le règlement de la cotisation
 4. Les documents d'assurance (adhérent de +16 ans)
- * Le club ne peut vous autoriser l'accès au tapis en cas d'absence de certificat médical / attestation de santé.

La remise du dossier complet doit se faire au plus tard à l'issue du troisième cours suivi.

Seules les personnes s'étant acquittées de leur cotisation pourront pratiquer l'aïkido.

Fait à Le .. / .. / Signature :

Dojo : Salle sportive et culturelle les cerisiers 19 rte de molsheim à Westhoffen